

## **Hommage à Roger Comtois, 2007**

### **Faculté de droit**

Au cours d'une cérémonie intime tenue le 11 décembre 2007 au Salon des professeurs de la Faculté de droit, la Chaire du Notariat a présenté à notre collègue un volume intitulé *Mélanges Roger Comtois*. Il s'agit d'un volume (plus de 500 pages), produit par Les Éditions Thémis, lequel contient plus de 20 textes juridiques.

L'introduction à l'ouvrage rend compte de la contribution remarquable de Roger Comtois à la profession de notaire et à la formation de ces professionnels du droit. Celui-ci a mené avec succès, deux carrières : l'enseignement universitaire pendant 36 ans et l'exercice de la profession de notaire pendant 58 ans. Roger Comtois a débuté en 1948 à la Faculté de droit de l'Université de Montréal comme membre de la toute première équipe de professeurs à temps plein. Il a été directeur des études notariales pendant plus de vingt ans, secrétaire de la Faculté de 1961 à 1970 et doyen de 1976 à 1980. Malgré ses lourdes tâches à la Faculté, le notaire Comtois a été très actif au sein de son ordre professionnel : la Chambre des notaires du Québec. La création d'un fonds d'indemnisation des fraudes professionnelles, l'adoption de la nouvelle *Loi sur le notariat* singularisent son triennat.

Directeur de la *Revue du notariat* de 1956 à 1998, il a publié plus de 320 articles, commentaires de jurisprudence et autres écrits. Un des premiers notaires détenteurs d'un doctorat en droit, il a publié des ouvrages de doctrine fondamentaux, notamment le *Traité théorique et pratique de la communauté de biens*. Roger Comtois a joué un rôle important dans l'évolution de la législation québécoise. On lui décerna en 1970 le titre de membre de la Société royale canadienne. En 1979, il est récipiendaire d'un doctorat *Honoris Causa* de l'Université d'Ottawa. En 1983, il devient officier de l'Ordre du Canada, la plus haute récompense du régime canadien de distinctions honorifiques. Puis, en 1984, l'Université de Montréal lui confère le statut de professeur émérite.

*Note* : Les propos présentés ci-haut s'inspirent de l'introduction aux *Mélanges* rédigée par Brigitte Lefebvre, professeure, titulaire de la Chaire du Notariat et Sylvie Berthold, notaire honoraire.